

Notre démarche en faveur des personnes en situation de handicap

Nos formations sont ouvertes à tout public, y compris aux personnes en situation de handicap.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter avant toute formation contact@gesteamconseil.fr ou par téléphone, sms au **07 77 11 70 18** ou tout autre moyen, afin que nous puissions convenir d'aménagements spécifiques éventuels.

Ges'team conseil s'engage à tout mettre en œuvre pour compenser dans la mesure du possible les situations individuelles de handicaps éventuels au regard du degré d'accessibilité des formations dispensées.

Afin de vous accompagner au mieux, nous avons mis en place un réseau de professionnels qui a les compétences et expertises nécessaires pour pouvoir vous accueillir, vous accompagner, vous orienter ou vous former.

Le parcours du stagiaire en situation de handicap

Lorsque les stagiaires sont en situation de handicap, deux questions sont posées :

- le stagiaire dispose-t-il d'une reconnaissance de son handicap ?
- le stagiaire a-t-il besoin de moyens de compensations ou d'aménagements spécifiques ?

Les adaptations pédagogiques

- Aménagement de l'environnement
- Adaptations des rythmes et des temps de formation
- Adaptations des modalités pédagogiques, contenus, supports outils
- Aménagement des règles générales d'évaluation des connaissances et des compétences acquises au cours de la formation

Faire en sorte que le stagiaire ait la meilleure expérience de formation possible malgré son handicap.

- le montage des dossiers de demande de financement pour les compensations ;
- le suivi régulier du stagiaire
- communiquer avec les autres stagiaires de la session de formation sur l'intégration d'une PSH ;
- communiquer avec le formateur sur les modalités d'évaluation (aménagements, compensations) ;
- respecter la confidentialité des informations qui me sont données par mes interlocuteurs.
- Transmettre les supports de formation sous forme numérique
- Utilisez des couleurs contrastantes pour le texte et l'arrière-plan ;

- Les textes sont plus lisibles lorsqu'ils sont en noir et blanc. L'utilisation de caractères en couleur devrait se limiter aux titres ou aux éléments surlignés ;
- Utilisez une grande taille de caractères, préférablement entre 12 et 18 points selon la police de caractères choisie (la taille des caractères varie selon la police de caractères) pour l'impression et entre 16 et 25 pour le site web ;
- Prévoir systématiquement un interlignage de 1,5 à 2 ;
- Évitez l'emploi de polices de caractères compliquées ou décoratives, et utiliser une police de caractère sans sérif (Calibri) avec des caractères espacés ;
- Éviter l'italique, la présentation en colonnes ;
- Choisir des polices de caractères comportant des traits d'épaisseur moyenne ;
- Privilégiez un type de caractères à espacement fixe plutôt qu'un type de caractères à espacement proportionnel ;
- Les textes arrangés spécialement dyslexiques comportent des titres en minuscules sauf la première lettre ;
- Pour mettre en relief, écrire en gras plutôt que souligné ou italique ;
- Ne jamais imprimer les documents en recto-verso ;
- Utiliser un fini mat ou non glacé pour réduire les reflets ;
- Donner un sens de lecture évident : pour les plaquettes, catalogues..., un bloc-texte par page, et non une accumulation de paragraphes non alignés sur la même page ;
- Décrire les images et plus globalement remplir l'attribut -Alt de la balise image sur le site web ;
- Rendre les documents téléchargeables accessibles aux lecteurs braille ;
- Insérer un support visuel le plus souvent possible (image, schémas, cartes heuristiques...) ;
- Remettre le support pédagogique au stagiaire en amont de la séance pour réduire l'appréhension de la situation d'apprentissage ;
- Transmettre les supports de formation sous forme numérique ;
- Placer les personnes sourdes, déficientes visuelles, et autistes dos aux fenêtres (pour éviter toute gêne visuelle ou éblouissement) ;
- Choisir le mode d'animation de la formation qui permette de conforter la confiance en soi de chaque participant et de gérer les émotions inhérentes à la vie du groupe, à la situation d'apprentissage ou au vécu extérieur ;
- Utiliser un plan de formation très structuré, qui sera rappelé régulièrement ;
- En début de séance, restituer la formation dans son contexte et rappeler l'objet traité précédemment ;
- Avoir une écoute active et adapter le programme de formation pour permettre des temps d'expression ;
- Alternier les séquences pédagogiques théoriques et les séquences pédagogiques pratiques ;
- Privilégier l'acquisition des compétences techniques directement transférables en emploi par rapport aux connaissances théoriques ;
- Varier les modalités pédagogiques ;
- Privilégier les supports visuels pour mieux assimiler et maintenir l'attention ;
- Proposer des énoncés clairs, concrets, explicites et sans ambiguïté pour éviter fatigue et découragement ;
- Laisser le temps de réfléchir ;
- Récapituler régulièrement ;
- Demeurer attentif aux signes manifestes de comportements inopportuns (agitation, familiarité, etc.) ou de « mal-être » (agitation, propos incohérents, absences, etc.) et/ou de « fatigue » ;

- Demeurer attentif aux signes manifestes de « tristesse » et de « mise en retrait »
- Demeurer attentif à certaines demandes ou remarques pouvant laisser penser que la personne est en proie à une forte anxiété ;
- Gérer les pauses (plus fréquentes et/ou plus longues) ;
- Apporter des signes de réassurance, des encouragements ;
- Permettre à la personne de bouger ou de sortir pour favoriser la remobilisation de l'attention ;
- Permettre à la personne de s'isoler après un effort attentionnel ou lorsqu'elle est dans un environnement très sollicitant ;
- Éteindre ou réduire les sources de lumière qui occasionnent une gêne inutile ;
- Autoriser les logiciels spécifiques (correcteurs orthographiques en français et en langues étrangères, logiciels de synthèse vocale (text-to-speech) et de reconnaissance vocale (speech-to-text), etc.) et l'utilisation d'un ordinateur pour revenir sur les notes prises ;

Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres moyens spécifiques de compensation peuvent être recherchés en fonction du handicap et de son degré.

Ges'team conseil, le 24/01/2024

